

## Stage d'initiation au savoir-faire

### Création d'un plafond en terre.

à Saint-Aubin de Scellon le 27 mai 2017

« Le chantier concerne la restauration du plafond d'une cave en rez-de-chaussée, intégrée dans un bâtiment agricole composé d'une écurie pour chevaux de travail, d'une entrée avec porte charretière pour décharger les récoltes dans les greniers, d'une cave pour entreposer le cidre qui était produit par la ferme, et de deux boxes pour chevaux. Je situe la construction au XIX<sup>e</sup> Siècle (à vérifier). La façade ouest est composée de colombages pour l'écurie sur soubassement briques et à l'étage sur murs en briques pour le reste de la façade.

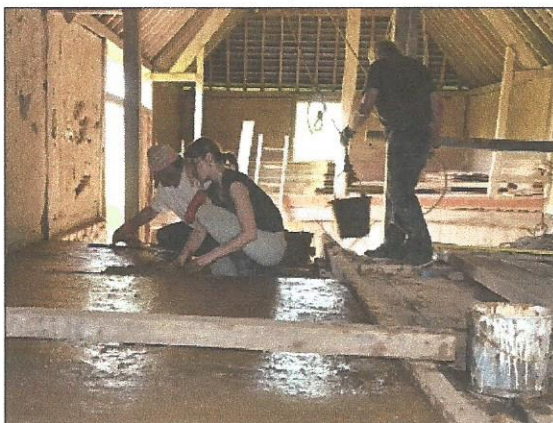
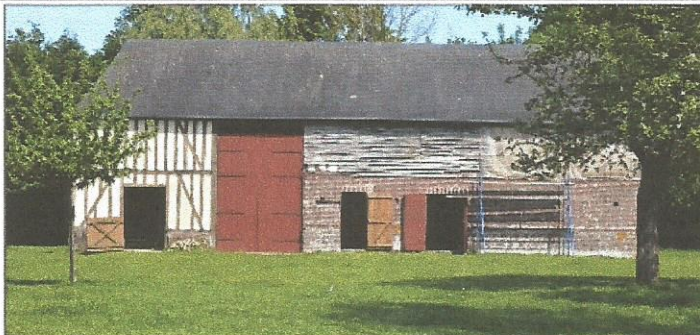
Les autres murs de la cave sont construits en briques de terre crue (adobes), le plafond est constitué de terre paille sur lattes reposant sur des madriers. Ce plafond s'effondrant par endroits et n'assurant plus ni l'isolation nécessaire à la cave ni la solidité pour supporter les récoltes (pommes à cidre maintenant), j'ai entrepris de refaire ce plafond en reprenant les mêmes techniques et matériaux.

Après changement des madriers affaiblis par l'invasion de vrillettes, par des madriers neufs, sont posés des barrelets (latte de châtaignier fendu de 33 cm de long et au moins 2 cm d'épaisseur achetés chez un fabricant de l'Orne). Ils ont été posés de façon suffisamment jointive pour ne pas nécessiter d'enduit de plafond).

Les barrelets ont été recouverts d'un mélange constitué de torchis de récupération auquel à été ajouté environ un tiers de petit ballot de paille pour 12 seaux de terre. Après malaxage dans la bétonnière le mélange à été monté par seaux à l'étage pour être étendu sur les barrelets sur une épaisseur de 15 cm, puis tassé et lissé. (Il est prévu de saupoudrer de chaux avant séchage pour stabiliser le terre.)

J'ai souhaité refaire ce plafond pour retrouver isolation et inertie thermique en retrouvant la solidité, et en utilisant le plus possible des matériaux durables, recyclable et locaux. Ils ont l'avantage d'être agréables à manipuler et en harmonie avec l'esthétique de notre architecture paysanne. Ils nous ont également donné le plaisir de partager une journée conviviale avec quelques adhérents de MPF autour d'un chantier formateur. »

Jean-Pierre et Michelle HOUDOU. Propriétaires des lieux.



Les planchers en terre sont souvent les premiers sacrifiés lors de restauration. De prime abord, ils effraient par leur masse et les solives qui les supportent sont vite jugées trop fragiles. L'avis d'un charpentier est de rigueur pour juger de leur état. De fait, dans une maison ancienne ces planchers sont des éléments de la structure du bâti, et participent au contreventement des murs. Le second argument entendu pour leur destruction est le défaut de planéité de leur surface. Pourtant, un ragréage est possible. Selon la finition souhaitée (carrelage, plancher, ...), de multiples mélanges existent, plus ou moins légers.

Enfin, le volume occupé par le plancher est jugé rédhibitoire dès lors que les combles où ils se trouvent doivent être rendus habitables. Cela mérite pourtant réflexion, la terre ayant des avantages non négligeables :

- une forte inertie thermique (d'autant plus utile si les combles sont isolés)
- une isolation phonique de qualité.

Pour obtenir des caractéristiques équivalentes, les matériaux actuels impliquent aussi un plancher conséquent.

## Maisons paysannes de l'Eure

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager

[http://maisons-paysannes.org/délégation\\_EURE](http://maisons-paysannes.org/délégation_EURE) - TEL 09 64 34 21 53 - Courriel : [eure@maisons-paysannes.org](mailto:eure@maisons-paysannes.org)

Délégation Départementale de Maisons Paysannes de France - 8 passage des deux Soeurs - 75009 PARIS